

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA BARRE

SEANCE DU 21 MARS 2026

Convocation : 16/03/2026

Affichage : 26/03/2026

Présents : Claude BAYLE, Sylvie BAYLE, Sylvain LHOMME, Vincent MARAUX, Rudy MASRABAYE, Frédéric PAILLARD, Lydia PARGUEY, Alice ROBERT, Maryse SICLET, Fabienne TATIN FROUX, Jérémy ZANOTTI

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Maryse SICLET.

Ordre du jour

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des Adjoints
- Charte de l' élu local
- Election des Délégués aux divers syndicats auxquels la commune adhère
- Questions diverses

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Claude BAYLE, doyen d'âge, prend la présidence et procède à l'appel. Les élus installés, Maryse SICLET est désignée en tant que secrétaire, Fabienne TATIN FROUX et Rudy MASRABAYE en tant qu'assesseurs.

ELECTION DU MAIRE

Candidat : Frédéric PAILLARD

Il est procédé au vote à bulletin secret puis au dépouillement.

Frédéric PAILLARD obtient 10 voix, il n'y a donc pas de second tour.

Claude BAYLE proclame donc Frédéric PAILLARD, Maire de la commune et lui laisse la présidence de la suite des opérations électorales.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Frédéric PAILLARD rappelle que la commune n'avait jusqu'alors que 2 adjoints et qu'elle a la possibilité d'en élire 3. Il expose le fonctionnement qu'il souhaite pour ce mandat, à savoir, seulement 2 adjoints.

Le Conseil Municipal fixe par 11 voix pour le nombre d'adjoints à 2.

ELECTION DES ADJOINTS

Le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste.

Candidats : Liste de Claude BAYLE avec 1er adjoint – Claude BAYLE, 2ème adjoint – Maryse SICLET

Il est procédé au vote à bulletin secret puis au dépouillement.

La liste de Claude BAYLE obtient 9 voix pour. Il n'y a donc pas de second tour.

CHARTRE DE L'ELU LOCAL

Le Maire fait lecture de la charte de l'élue local à l'ensemble des conseillers. Une version complète détaillée sera transmise par mail.

ELECTION DES DELEGUES AUX DIVERS SYNDICATS

- **SIDEC** : élection du délégué primaire à bulletin secret. Frédéric PAILLARD est candidat. Il est élu par 10 voix pour et 1 bulletin blanc.
- **SIEMR** : Claude BAYLE et Vincent MARAUX sont titulaires, Fabienne TATIN FROUX et Sylvie BAYLE sont suppléantes.
- **SIVU Résidence Autonomie** : Maryse SICLET (titulaire) et Lydia PARGUEY (suppléante).
- **COFOR** : Jérémy ZANOTTI (titulaire) et Alice ROBERT (suppléante).
- **CNAS** : Rudy MASRABAYE – délégué élu, Sylvie ROSSIGNOL – déléguée agent.
- **Délégué Défense** : Sylvie BAYLE.
- **Jury d'assises** : Sylvain LHOMME.

Les commissions ne sont pas à l'ordre du jour et seront créés en fonction des besoins, hormis celles qui sont obligatoires, à savoir : Commission Communale des Impôts Directs (CCID), d'appel d'offres (CAO), de révision des listes électorales.

QUESTIONS DIVERSES

- **Approbation du PV du 17 février 2026** : le Maire explique que le PV est à approuver à chaque réunion de conseil municipal même quand le point n'est pas porté sur la convocation. Approuvé par 9 voix pour et 2 absentions (Fabienne TATIN FROUX et Vincent MARAUX).
- **Explication du budget** : un document PDF sera transmis aux élus pour aborder quelques notions comptables avant le vote du budget.
- **Présentation des agents** intercommunaux et des plannings de chacun.

Fin de la séance à 11h30.

Le/La secrétaire,
Maryse SICLET



Le Maire,
Frédéric PAILLARD



